



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-POS-251

Déposé le : 13 juin 2017

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Renforcer l'enseignement de l'allemand par une amélioration du recrutement des enseignant-e-s !

Texte déposé

Le débat sur les langues nationales rappelle l'importance cruciale de l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école obligatoire. Un enjeu de cohésion nationale, mais aussi un enjeu pour favoriser les chances d'intégration professionnelle et sociale.

Le large développement de cet enseignement dans notre canton s'est concrétisé dans le cadre de la Loi sur l'enseignement obligatoire avec l'anticipation d'un apprentissage formel en 5 et 6P et la systématisation de cette discipline en 9-11S. L'enseignement d'une langue 2 en classe, à raison de quelques périodes par semaine, est une ambition très élevée qui nécessite de recruter de nombreux enseignant-e-s qualifié-e-s. Or, depuis de nombreuses années, les établissements de la scolarité obligatoire rencontrent des difficultés importantes à recruter des titulaires des titres requis si bien qu'une part significative des cours d'allemand sont pris en charge par des enseignant-e-s qui ne détiennent pas de tels titres. Cette situation s'explique par l'important développement mentionné précédemment, mais aussi par un cursus de formation pensé pour des francophones qui s'engagent dans un cursus académique dans une université romande. Il s'agit évidemment de continuer à encourager l'intérêt des francophones à se former à l'enseignement de l'allemand dans le cadre de ce cursus « traditionnel », mais il apparaît que cela ne suffira probablement pas.

La présence de nombreux germanophones dans notre pays devrait constituer un important réservoir de recrutement et il est utile de rappeler l'intérêt de pouvoir aussi compter sur des enseignant-e-s dont la langue enseignée est leur langue maternelle. Un programme ambitieux d'échanges d'enseignant-e-s et de recrutement dans les cantons alémaniques, dont certains ne connaissent pas

de pénurie d'enseignant-e-s, devrait contribuer à palier ces difficultés. Mais cela ne suffira pas car des obstacles administratifs freinent certaines candidatures. En effet, lorsqu'un établissement procède à l'engagement d'un-e enseignant-e venant de Suisse alémanique, celui-ci se voit offrir un salaire fortement retranché s'il ne possède pas les titres requis. Ce qui est normal si l'on considère les qualifications nécessaires à l'exercice de cette profession. Ce qui n'est pas normal, c'est de constater les obstacles importants rencontrés par un germanophone qui souhaiterait accéder à la Haute école pédagogique du canton de Vaud, notamment parce que la procédure prévoit que cette dernière délègue à l'Université de Lausanne l'examen des titres présentés à l'admission. Les facultés compétentes ont donc naturellement pour pratique de comparer le parcours du candidat avec leur propre cursus. Ceci a pour conséquence de demander des compléments importants qui sont souvent rédhibitoires. Aujourd'hui, de nombreux candidat-e-s préfèrent tenter leur chance ailleurs, là où les conditions d'admission sont plus adaptées, les titres pédagogiques étant reconnus dans tous les cantons. Et ainsi, notre canton se prive de leurs compétences.

Convaincus que l'enseignement de l'allemand dans la scolarité obligatoire est un enjeu essentiel et que ce dernier nécessite des enseignant-e-s qualifiés, les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'étudier :

1. Le développement d'un programme d'échanges d'enseignant-e-s entre les régions linguistiques.
2. Le développement d'un programme de recrutement d'enseignant-e-s dans les régions germanophones de Suisse.
3. Les adaptations nécessaires afin de favoriser l'accès des germanophones candidat-e-s à une formation d'enseignant-e.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

Γ

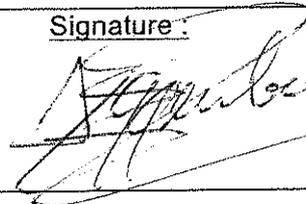
(c) prise en considération immédiate

Γ

Nom et prénom de l'auteur :

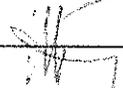
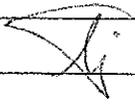
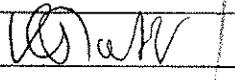
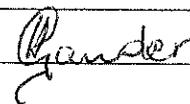
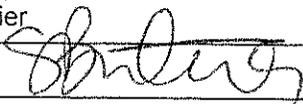
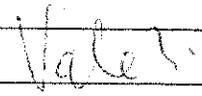
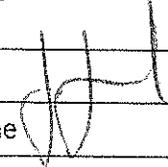
Julien Eggenberger

Signature :

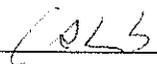
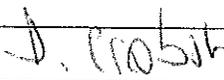
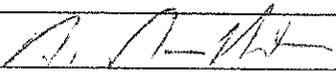
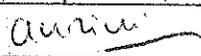
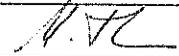
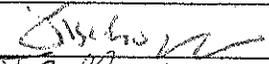
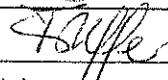
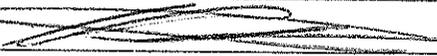
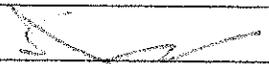
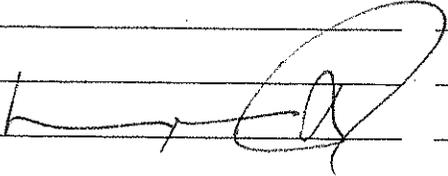


Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh 	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Clément François	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire 	Clivaz Philippe 	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille 	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Freymond Isabelle 
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel 	Creteigny Gérald	Gander Hugues 
Berthoud Alexandre	Creteigny Laurence	Genton Jean-Marc
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte 	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Sabine
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya 	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Devaud Grégory	Induni Valérie 
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie 	Ducommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane 
Chevalley Christine	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Chevalley Jean-Rémy	Durussel José	Jobin Philippe
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette 	Jungclaus Delarze Suzanne
Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Sansonens Julien
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie 
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude 
Luisier Christelle	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Probst Delphine 	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier 	Randin Philippe	Stürner Felix
Manzini Pascale 	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel 
Martin Josée	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel 
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Richard Claire	Uffer Filip 
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Rochat Nicolas 	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam 	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane 	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Rydlö Alexandre 	Züger Eric